

ENSEIGNER : UN MÉTIER QUI S'APPREND



Depuis 2013, les nouveaux enseignants sont formés dans les Écoles Supérieures du Professorat et de l'Éducation (ESPE). On note une baisse du nombre d'heures de formation (comparé aux années 2000) et des contenus qui diffèrent d'une université à l'autre. Les lauréats du concours (fin de M1) sont à mi-temps en responsabilité de classe et à mi-temps en formation, ce qui constitue une lourde charge de travail, environ 50h par semaine. Par ailleurs, la Cour des comptes relève qu'en cours de carrière, les enseignants bénéficient en moyenne de deux jours et demi de formation continue par an soit plus de trois fois moins que dans les autres pays de l'OCDE. A cela s'ajoutent quelques heures d'animations pédagogiques ou des formations à distance. Les enseignants ont très peu accès aux derniers éléments de la recherche en éducation. Cette difficulté à former correctement au métier d'enseignant peut expliquer en partie la désaffection pour le métier, visible surtout dans certaines académies.

Transformer l'école pour lutter contre les inégalités scolaires et faire réussir tous les élèves exige des savoirs professionnels, didactiques et pédagogiques de haut niveau. Il faut donc reconstruire une formation initiale et continue ambitieuse. Une enquête menée par le SNUipp-FSU (septembre 2016) révèle que les jeunes enseignants sont débordés (72%), stressés (62,5%) et insuffisamment préparés notamment à la gestion de la difficulté scolaire et à la prise en compte de l'hétérogénéité (85%). Ces

conditions dégradées d'entrée et d'exercice du métier expliquent en partie la crise de recrutement et imposent d'améliorer la formation initiale.

La formation continue est quasi inexistante. Et pourtant, permettre à tous les enseignants d'actualiser leurs connaissances (langage, lecture, construction du nombre, numérique, sciences ...), de se rencontrer pour confronter leurs pratiques professionnelles et les faire évoluer, pour travailler autrement, doit être une priorité.



LES PROPOSITIONS DU SNUIPP-FSU



Des pré-recrutements dès la 1^{re} année de Licence avec une rémunération permettant de se consacrer entièrement aux études.

Un concours sous condition de licence, placé en fin de L3, avec possibilité de se présenter dans plusieurs académies.

Des temps de stages en classe ne dépassant pas un tiers temps, passant de l'observation à la responsabilité et permettant d'appréhender tous les cycles. Une entrée dans le métier progressive jusqu'à deux années après la titularisation (T2) avec une première année (T1) à mi-temps, permettant de compléter sa formation et d'analyser sa pratique.

Une véritable formation rémunérée de deux ans, sous statut de fonctionnaire stagiaire, avec des volumes et contenus de formation renforcés, nationaux, et validée par un master.

L'extension du concours supplémentaire à toutes les académies déficitaires pour répondre à l'urgence.

La garantie pour chaque enseignant d'au moins une semaine de formation par an, sur le temps de travail, sur des problématiques librement choisies, en lien avec la recherche, et permettant d'être formé au travail en équipe, ainsi qu'aux pédagogies coopératives et innovantes.

Une solide formation de formateurs (suivi, accompagnement, recherche) et une place plus affirmée des maîtres formateurs et conseillers pédagogiques notamment dans les ESPE.